

2021-04.11.12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 4 novembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Mézières en Santerre sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, FOY CAVILLON Sandra suppléante de RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne,

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 48

· dont suppléés : 4

Membres représentés : 11

Votants : 59

Date de la convocation
29 octobre 2021

Secrétaire de séance :
Fabrice VERONT

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BOQUET Cédric suppléant de LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LOUIS Eric suppléant de MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël de, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corinne, Mme BLIN de Mme PERONNET, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. de CAFFARELLI Christian de M. DEPRET Patrick, M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe, M. NOCHEZ Didier de M. LAMOTTE Dominique, Mme TESTART Laëtitia de M. DEMOUY Bertrand, M. PINARD Jean-Michel de M. PARENTY Vincent, M. MEGLINKY Philippe de Mme RIQUIER Ludivine

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie
Messieurs LECOINTE Jean Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CARON Hubert, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, HEYMAN Christophe, LAMOTTE Dominique, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

OBJET : SOUTIEN FINANCIER AUX ECOLES – REPARTITION

Rapport de Madame PREVOST, Vice-Présidente Enfance Jeunesse

Vu l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2020, relatif aux statuts de la CCALN,

Vu l'arrêté préfectoral du 14 juin 2021, portant transfert de la compétence « mobilité » à la CCALN à compter du 1^{er} juillet 2021,

Considérant l'article 5-3-8 des statuts « La CCALN apporte un soutien financier aux collectivités et structures en charge des écoles primaires pour leur frais de fonctionnement »,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 29 avril 2021, relative au vote du Budget Primitif 2021 : Budget principal, ouvrant les crédits budgétaires en prévision de ce soutien financier aux écoles, à hauteur de 25 € par écoliers du territoire de la CCALN,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Entérine pour l'année scolaire 2020/2021, le soutien financier à hauteur de 25 € par écolier de la CCALN, versé au titre du BP 2021,

- décide de verser une somme forfaitaire de 2 000 € au SITE en Val de Noye à répartir sur les antennes
 RASED : 1000 € Rased Moreuil et 1000 € Rased Ailly sur Noye
- Entérine le tableau de répartition ci-dessous :

Structure Educ. Nationale	Structure porteuse	Elèves CCALN	Montant à verser
RPC AILLY SUR NOYE	SITE en Val de Noye	306	7 650
CHAUSSOY EPAGNY	CHAUSSOY EPAGNY	76	1 900
JUMEL	JUMEL	72	1 800
RPC Rouvrel Louvrechy	ROUVREL	44	1 100
	LOUVRECHY	66	1 650
RPI 2 et 4	GRIVESNES	193	4 825
RPI de la Luce (Démuin, Domart sur la Luce, Thennes, Berteaucourt les Thennes, Hangard, Aubercourt, Ignaucourt, Cayeux)	SISCO du RPI de la Luce	171	4 275
HANGEST EN SANTERRE	HANGEST EN SANTERRE	113	2 825
ARVILLERS	ARVILLERS	96	2 400
LE PLESSIER ROZAINVILLERS	LE PLESSIER ROZAINVILLERS	64	1 600
MEZIERES EN SANTERRE	MEZIERES EN SANTERRE	73	1 825
RPI LE QUESNEL BEAUFORT WARVILLERS BOUCHOIR	LE QUESNEL	98	2 450
MORISEL	MORISEL	46	1 150
RPI Hailles Thezy	SISCO du RPI Hailles Thézy	34	850
MOREUIL	MOREUIL	412	10 300
RPI Avre et NOYE	COTTENCHY	22	550
	REMIENCOURT	20	500
	DOMMARTIN	23	575
	GUYENCOURT SUR NOYE	22	550
RPI de l'AVRE (Braches La Neuville Sire Bernard)	SISCO du RPI de l'Avre	28	700
RPI de Le BOSQUEL (Flers sur Noye Fransures Rogy)	SISCO de Le Bosquel	74	1 850
TOTAL		2053	51 325
RASED AILLY sur NOYE MOREUIL	SITE en Val de Noye	Forfait 1000 € / RASED	2 000

- Autorise le Président et la Vice-Présidente « Enfance Jeunesse » à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 08/11/2021

Affiché le 08/11/2021

Fait et délibéré, le 4 novembre 2021
 à Mézières-en-Santerre

Le Président,

Alain DOVERGNE

